

MAIRIE DE LIEUDIEU

Le village
38440 LIEUDIEU
Téléphone : 09.65.36.71.42
Fax : 04.74.58.51.70

Le **vendredi 16 juin 2017 à 20h30** le conseil municipal dûment convoqué le 09 juin 2017 s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. GERIN Guy Maire

Nombre de membres en exercice : 09

PRESENTS : Mmes et MM. GERIN Guy - BUISSON Alain - BOTTERO Christine - VERPILLON Thierry - SOUCHAL Patrice - RINALDI Frédéric - BRUSET Aline - RIMAUD Philippe

ABSENT EXCUSE : M. AUFRANC Yves

Secrétaire de séance : Mme BOTTERO Christine

M. le Maire ouvre la séance après l'appel du nom des conseillers municipaux, puis donne lecture du compte rendu de la précédente réunion, lequel est approuvé à l'unanimité.

1. délibération n° 21

SE38 - Travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité - Renforcement postes "le Giray" et "la Croix"

Suite à la visite du technicien en charge du secteur de LIEUDIEU, le Syndicat 'Energies' de l'Isère (SEDI) a étudié la faisabilité de l'affaire "renforcement postes le Giray et la Croix".

Le Syndicat 'Energies' de l'Isère (SEDI) présente l'esquisse du projet et un tableau de chiffrage qui constitue une estimation provisoire des dépenses et des financements nécessaires à la réalisation de ce projet.

Collectivité : commune LIEUDIEU

Affaire : 17.001.211

Renforcement postes "le Giray" et "la Croix"

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est de l'ordre de : 40 590 €TTC
- Le montant total des financements externes s'élèvent à : 40 590 €
(part du SEDI + participation TCFE + TVA récupérée par SEDI + prise en charge des frais SEDI)
- La contribution de la commune de LIEUDIEU pour cette opération s'élève à : 0 €

Afin de permettre au SEDI de lancer le bon de commande d'étude pour l'affaire précitée, il convient que la commune de LIEUDIEU prenne acte du plan de financement prévisionnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents:

- PREND ACTE du projet de travaux et du plan de financement prévisionnel de l'affaire renforcement postes "le Giray" et "la Croix", à savoir :
 - Montant prévisionnel des travaux sous maîtrise d'ouvrage SEDI : basse tension électrique 40 590€TTC.
 - Financements externes : 40 590€TTC.
 - Contribution prévisionnelle globale : 0 €

2. délibération n° 22

Attribution des subventions aux associations - année 2017

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les aides attribuées en 2016.

Il propose de voter la répartition des subventions attribuées à certaines associations, sociétés ou organismes pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents:

➤ DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

- ✘ ADMR 100 €
- ✘ Amicale des sapeurs pompiers
de St Jean de Bournay 50 €
- ✘ Club des seniors 400 €
- ✘ Comité des fêtes 500 €
- ✘ Mémoire de Bonnevaux 100 €
- ✘ Sou des écoles de LIEUDIEU 400 €
- ✘ Souvenir Français..... 50 €

➤ CHARGE M. le Maire d'effectuer les versements correspondants aux organismes.

Les crédits sont détaillés au budget 2017 au compte 6574.